



Mon contrat de travail m'interdit le cumul d'emplois

Par **fanie86530**, le **07/12/2009** à **14:32**

Bonjour,
je voudrais crée ma micro entreprise,
mais je viens de relire mon contrat de travail (car j'ai déjà un temps plein)
il y a une clause m'interdisant un autre emploi
n'est ce pas abusif surtout que les salaires ne sont pas énormes?
de plus si je quitte ou si je suis licencié je n'ai pas le droit de retrouver un emploi il faut que
attendre 6 mois est ce normal?
merci pour vos futures réponses